RAPPORT DE VERIFICATION

En notre qualité d'organe de contrôle de l'Université populaire jurassienne à Moutier, nous avons vérifié, conformément aux dispositions légales, les comptes du Bibliobus pour l'année 2023, arrêtés au 31 décembre.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels et de la gestion incombe au Comité de direction de l'UPJ, alors que notre mission consiste à vérifier ces comptes et à émettre une appréciation les concernant.

Notre révision a été effectuée selon les normes de la profession en Suisse. Ces normes requièrent de planifier et de réaliser la vérification de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées avec une assurance raisonnable. Nous avons révisé les postes des comptes annuels et les indications fournies dans ceux-ci en procédant à des analyses et à des examens par sondages. En outre, nous avons apprécié la manière dont ont été appliquées les règles relatives à la présentation des comptes, les décisions significatives en matière d'évaluation, ainsi que la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. La vérification de la gestion consiste à constater si les dispositions réglementaires concernant l'organisation et l'administration sont respectées. Nous estimons que notre révision constitue une base suffisante pour former notre opinion.

Selon notre appréciation, la comptabilité, les comptes annuels et la gestion sont conformes à la loi et aux règlements.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui seront soumis à l'assemblée des membres de l'Association Bibliobus Jura & Grand Chasseral.

Nous remercions le trésorier-comptable pour sa disponibilité, ses explications et son excellente collaboration. Nous le félicitons pour sa bonne gestion comptable et son dévouement.

Delémont, le 4 mars 2024

Les vérificateurs ayant participé à la révision :

Raphaël Schneider

Lionel Strahm